

Open international de Liffré 2023 – Blitz

Règlement intérieur - version du 02/10/2023

Article 1 : Lieu, horaires, homologation

L'échiquier du Pays de Liffré organise, un tournoi de Blitz lors de l'Open international de Liffré 2023, le 25 octobre de 20 h 00 à 23 h 00, à l'espace intergénération, 7 rue des écoles, 35340 Liffré

Le Blitz est homologué par la Fédération Française des Échecs (F.F.E.) sous le n° [60488](#) et par la Fédération Internationale des Échecs (F.I.D.E.) sous le n° [343978](#)

Article 2 : Règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. en vigueur à la date du tournoi, et régi par l'article B3 des règles du Blitz.

Les appariements se font au système Suisse accéléré dégressif (S.A.D.).

Ne seront appariés à la 1^{re} ronde que les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur inscription.

Article 3 : Nombre de rondes et cadence

9 rondes à la cadence de 3 minutes + 2 secondes par coup

Article 4 : Pointage et horaires

Le jour du tournoi entre 19 h 15 et 19 h 45 pour une 1^{re} ronde prévue à 20 h 00.

Article 5 : Droits d'inscriptions et prix

- Tarif normal : 10 €
- Tarif réduit pour les jeunes jusqu'à U16 : 5 €
- 90 % des inscriptions seront reversées en prix.
- Les prix seront affichés avant la ronde 5

Article 6 : Départages

1. Buchholz tronqué
2. Performance

Article 7 : Forfaits

Un joueur / une joueuse absent.e 3 min après le lancement de la ronde perd par forfait.

Article 8 : Comportement des joueurs

Les joueurs s'engagent à respecter la charte du joueur d'Échecs.

Article 9 : Commission d'appel

Une commission d'appel sera constituée. Elle se composera de trois personnes (2 choisies parmi les joueurs présents et d'un membre de l'organisation).

L'arbitre Principal :

Dominique Ruhlmann